



**RÉUNION ORDINAIRE (ANNUELLE) PUBLIQUE**  
**du Conseil municipal d'EDMUNDSTON**

**Mardi, 18 juin 2013**  
**Salle publique, Hôtel de ville**

---

**Présents:** Cyrille Simard, Maire  
Doreen Banville, Secrétaire adj. Me Marc Michaud, Directeur général  
Daniel Gagné, DGA, services aux citoyens

**Conseillers :**  
Quartier 1 Guy Voyer  
Quartier 2 Denis M. Pelletier  
Quartier 3 Gérald Morneault  
Quartier 4 Jean-Guy Marquis  
André Lang  
Camille Roy  
Martin Albert  
Charles Fournier

---

Le Conseiller Albert procède avec la prière.

La réunion débute à 20 h sous la présidence du Maire Simard.

**Il est proposé par Denis M. Pelletier et appuyé de Jean Guy Marquis que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.** **Adoptée.**

**Divulgarion d'intérêt :** aucune

**DOSSIERS MUNICIPAUX**

**ADMINISTRATIF**

**DEMANDE AU COMMISSAIRE AUX AFFAIRES MUNICIPALES**

**2013 -070 M. Gérald Morneault propose que la résolution No. 2012-142, adoptée le 18 décembre 2012, soit rescindée.**  
**Appuyée par André Lang. Adoptée**

**2013 -071 Qu'il soit résolu que le conseil municipal d'Edmundston demande au Commissaire aux affaires municipales que la période de financement du passif accumulé au fonds de fonctionnement général pour les bénéfices accumulés soit de 12 ans avec les conditions telles que proposées.**  
**Proposée par Denis M. Pelletier**  
**Appuyée par Camille Roy. Adoptée**

### **TRANSFERT DE TERRAIN, AVENUE CRABTREE**

- 2013 -072 M. Camille Roy propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et Gilles Cormier Électric Inc., concernant le transfert d'une parcelle de terrain située sur la rue Crabtree, Edmundston, N.-B. (No. nid 35314434).  
Appuyée par Martin Albert. Adoptée

### **DÉMOLITION ET NETTOYAGE DE PROPRIÉTÉS**

- 2013 -073 M. Jean Guy Marquis propose que le Conseil municipal autorise l'Agent d'exécution des arrêtés municipaux, M. Jacques Doiron, à entreprendre les procédures de démolition de la propriété située au 33 rue Daigle, Edmundston, N.-B., # nid 35132620, en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités du N.-B* et de l'Arrêté No. 9R2010 concernant les lieux dangereux ou inesthétiques de la municipalité d'Edmundston.  
Appuyée par Charles Fournier. Adoptée
- 2013 -074 M. Charles Fournier propose que le Conseil municipal autorise l'Agent d'exécution des arrêtés municipaux, M. Jacques Doiron, à entreprendre les procédures de démolition de la propriété située au 31 rue Daigle, Edmundston, N.-B., # nid 35132604, en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités du N.-B* et de l'Arrêté No. 9R2010 concernant les lieux dangereux ou inesthétiques de la municipalité d'Edmundston.  
Appuyée par Jean Guy Marquis. Adoptée
- 2013 -075 M. Charles Fournier propose que le Conseil municipal autorise l'Agent d'exécution des arrêtés municipaux, M. Jacques Doiron, à entreprendre les procédures de démolition de la propriété située au 39 avenue Collin, Edmundston, N.-B., # nid 35279330, en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités du N.-B* et de l'Arrêté No. 9R2010 concernant les lieux dangereux ou inesthétiques de la municipalité d'Edmundston.  
Appuyée par Jean Guy Marquis. Adoptée
- 2013 -076 M. Jean Guy Marquis propose que le Conseil municipal autorise l'Agent d'exécution des arrêtés municipaux, M. Jacques Doiron, à entreprendre les procédures de démolition de la fondation située au 482 chemin Canada, Edmundston, N.-B., # nid 35139815, en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités du N.-B* et de l'Arrêté No. 9R2010 concernant les lieux dangereux ou inesthétiques de la municipalité d'Edmundston.  
Appuyée par Charles Fournier. Adoptée



**2013 -077** M. Charles Fournier propose que le Conseil municipal autorise l'Agent d'exécution des arrêtés municipaux, M. Jacques Doiron, à entreprendre les procédures de démolition du perron situé sur la propriété située au 640 chemin Canada, Edmundston, N.-B., # nid 35139831, en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités du N.-B* et de l'Arrêté No. 9R2010 concernant les lieux dangereux ou inesthétiques de la municipalité d'Edmundston.

Appuyée par Jean Guy Marquis. Adoptée

**2013 -078** M. Jean Guy Marquis propose que le Conseil municipal autorise l'Agent d'exécution des arrêtés municipaux, M. Jacques Doiron, à entreprendre les procédures de démolition de la propriété située au 121 rue Saint-François, Edmundston, N.-B., # nid 35302280, en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités du N.-B* et de l'Arrêté No. 9R2010 concernant les lieux dangereux ou inesthétiques de la municipalité d'Edmundston.

Appuyée par Charles Fournier. Adoptée

#### ENTENTE – PARC COMMUNAUTAIRE RUE ST FRANÇOIS

**2013 -079** M. Denis M. Pelletier propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer l'entente entre Edmundston et le Club Kinsmen d'Edmundston Inc., concernant l'aménagement d'un parc communautaire sur la rue St-François.

Appuyée par Gérald Morneau. Adoptée

Un communiqué de presse est émis.

#### **URBANISME**

#### MODIFICATION AU PLAN MUNICIPAL ET ZONAGE, RUE RIVIÈRE À LA TRUITE

**2013 -080** M. André Lang propose que le conseil municipal considère une modification au Plan municipal d'Edmundston pour les propriétés suivantes :

Changer la vocation de deux propriétés appartenant à RPB Construction Ltée situées au 80 et 100 rue Rivière à la truite, Saint-Jacques, N.-B. (Nids 35156926 et 35177724) de zone Conservation à Résidentielle.

**IL EST RÉSOLU QUE** la modification proposée soit présentée au public le 16 juillet 2013 en la salle du Conseil d'Edmundston à compter de 20 h et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil de faire publier l'avis public prescrit par l'article 25 de la *Loi sur l'Urbanisme* dans le journal "*L'Info weekend*" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les oppositions ou commentaires aux projets proposés pourront être présentés au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau du Secrétaire municipal.

Appuyée par Guy Voyer. Adoptée

## PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – APPELS D’OFFRES

### TERRAIN DE SOCCER SYNTHÉTIQUE

**2013 -081 M. Martin Albert propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés de signer les documents entre Edmundston et Madawaska Paving Inc. étant le plus bas soumissionnaire en date du 6 juin 2013, concernant la construction d’un terrain de soccer synthétique.  
Appuyée par Gérald Morneault. Adoptée avec 1 vote contre (André Lang)**

### RÉHABILITATION DU RÉSERVOIR D’EAU POTABLE – BOUL. HÉBERT

**2013 -082 M. Camille Roy propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés de signer les documents entre Edmundston et Byron McDonald Ltd, étant le plus bas soumissionnaire en date du 13 juin 2013, concernant la réhabilitation du réservoir d’eau potable du boulevard Hébert.  
Appuyée par Denis M. Pelletier. Adoptée**

### ÉTATS FINANCIERS 2012

Madame France Ringuette de la firme Nadeau Picard et Associés procède à la présentation des états financiers au 31 décembre 2012 et la proposition suivante est apportée :

**2013 -083 M. Guy Voyer propose que les états financiers de la municipalité d’Edmundston au 31 décembre 2012 soient adoptés tels que présentés.  
Appuyée par Charles Fournier. Adoptée**

Un communiqué de presse est émis.

### INFORMATION GÉNÉRALE


- Prochaine réunion publique, le mardi, 16 juillet, 2013 à 20 h
- Résumé des dépenses encourues par les membres du conseil – mai 2013

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Des commentaires sont apportés concernant les dossiers suivants :

- La demande du Club VTT pour circuler sur le pont de la piste cyclable.
- Projet de réduction de lumières de rues, plaintes rue Ypres et Michaud
- Bienvenue au nouveau Directeur du service de sécurité incendie

Il y eut ajournement de la réunion proposé par Gérald Morneault à 20 h 50.

  
Cyrille Simard, Maire

  
Doreen Banville, Secrétaire adjointe